

Arrêt du dispositif "devoirs faits"

publié le 13/03/2023



Lundi 13 mars 2023

Information parents
Arrêt du dispositif « DEVOIRS FAITS »

Chers parents,

C'est avec regret que nous vous informons de l'arrêt du dispositif « Devoirs faits » au collège Camille Claudel, à compter du lundi 13 mars 2023.

Nous sommes dans l'attente d'une dotation complémentaire.

Vous serez informés si le dispositif peut reprendre et à quelle date.

La Principale
Ch. HEINTZ